

## Rapport d'information du député Damien PICHEREAU sur le Paquet mobilité 2 de l'UE



## **Rapport d'information du député Damien PICHEREAU sur le Paquet mobilité 2 de l'UE**

La Commission européenne a fixé pour objectif à l'Union Européenne et à son industrie de devenir le numéro un mondial en matière d'innovation, de numérisation et de décarbonation.

Après le premier « Paquet mobilité », la Commission a présenté le 8 novembre 2017 un deuxième train de mesures en faveur d'une « mobilité propre », qui a pour ambition d'accélérer la transition vers des véhicules à faibles émissions, voire aucune.

Le député Damien PICHEREAU a présenté son rapport d'information sur ce deuxième paquet mobilité, enregistré à l'AN le 7 juin 2018. L'élu précise dans son introduction, comme pour le « paquet Mobilité 1 », les enjeux sont similaires : il s'agit d'assurer une mobilité durable, sûre et abordable, ainsi que les conditions d'une concurrence loyale et le respect de normes sociales élevées et de normes environnementales ambitieuses.

**Pour en savoir plus, cliquez ci-dessous**